



SNUipp Allier
2 rue des Conches
03 100 Montluçon
☎ : 04 70 03 85 90
✉ snu03@snuipp.fr

Site Internet départemental : [http:// 03.snuipp.fr](http://03.snuipp.fr)

Vichy, le 9 juin

A l'attention de M. l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Allier,

Objet : mise en place des jardins d'éveil sur la commune de Vichy

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

D'après nos informations lors de la réunion des directeurs des écoles de la ville de Vichy proposée par la municipalité le 3 juin, cette dernière aurait fait part de son intention de ne plus inscrire les enfants de 2 ans dans ses écoles. La municipalité souhaiterait en effet mettre en place des jardins d'éveil et accueillir dans ce cadre les enfants de cet âge.

Alors que les pré-inscriptions dans les écoles ont déjà été réalisées, et si ces intentions étaient confirmées, les jardins d'éveil apparaîtraient alors bien comme une structure concurrente de l'école maternelle dont le fonctionnement serait supporté pour la plus grande partie par les familles et les collectivités locales. Leur mise en place interviendrait alors même que l'Etat confirme son intention de supprimer encore et toujours des postes d'enseignants dans les écoles.

Par la présente lettre, nous souhaiterions savoir si vous avez été consulté sur cette mise en place car elle n'est pas sans conséquence sur l'organisation des écoles. Nous osons espérer que si elle était confirmée, elle n'aurait pas de conséquence sur la gestion du personnel du département

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp 03,
Frédéric PANNE